

# Etude sur l'aide publique au développement pour le secteur

---

**La Coalition Eau a fait de la question du financement du secteur de l'eau et de l'assainissement l'un de ses axes de travail majeurs. Elle a notamment développé une expertise forte sur l'Aide Publique au Développement française pour l'eau et l'assainissement.**

## LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Depuis plusieurs années, la Coalition Eau réalise un travail de veille sur l'Aide Publique au Développement (APD) française accordée au secteur de l'eau potable et l'assainissement. Elle a ainsi réalisé une étude détaillée pour la période 2001-2009, afin de voir si les engagements de la France pour l'eau potable et l'assainissement sont en voie d'être atteints et si l'aide française pour le secteur est prioritairement affectée aux populations les plus défavorisées. Cette étude est actualisée chaque année.

La dernière version longue publiée (en 2018) comporte des recommandations de la Coalition Eau dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'action extérieure française pour l'EAH et comprend une analyse de **l'Aide Publique au Développement bilatérale et multilatérale pour le secteur, sur la période 2011-2015.**

## QUELLE ACTION DE LA FRANCE POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX ?

Pour répondre à cette question, l'étude de la Coalition Eau analyse :

- ➔ **la politique de développement** de la France dans le domaine Eau-Assainissement-Hygiène (EAH)
- ➔ **les financements** de l'aide française pour l'EAH
- ➔ **l'orientation** de l'aide française pour l'EAH
- ➔ **l'efficacité** de l'aide française pour l'EAH

## LES PRINCIPALES ANALYSES

Entre 2008 et 2012, les engagements d'APD (bilatérale et multilatérale) de la France pour l'EAH s'élèvent en moyenne à 555 millions d'euros par an. Les prêts bancaires restent l'instrument privilégié de la France pour intervenir dans le secteur : ils représentent en moyenne trois quarts des engagements. Ceci a pour conséquence de flécher une grande partie de l'aide vers :

- ➔ les pays solvables, au détriment des pays les plus pauvres
- ➔ les gros projets urbains, au détriment des systèmes de base en zone rurale ou périurbaine
- ➔ les projets d'accès à l'eau, au détriment de l'assainissement.

En ce qui concerne l'efficacité de l'aide pour l'EAH, la France progresse mais doit encore faire des efforts pour améliorer les décaissements des fonds et la transparence de l'aide.

## RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

Les ONG de la Coalition Eau appellent la France à réaffirmer sa détermination pour la réalisation effective du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement.

Elles formulent ainsi des propositions concrètes et recommandent de :

- ➡ **Augmenter les ressources financières dédiées à l'accès à l'eau et à l'assainissement**
- ➡ **Améliorer l'orientation géographique et sectorielle des financements**
- ➡ **Optimiser l'APD et améliorer la transparence dans le secteur.**

#### **PUBLICATIONS**

- ➡ Recommandations de la Coalition Eau « [Pour une stratégie ambitieuse de l'action extérieure française pour l'EAH](#) » comprenant une actualisation de l'analyse de l'aide publique au développement de la France pour le secteur de l'eau et l'assainissement (2018)
- ➡ Note aux décideurs « [Eau, Assainissement, Hygiène : Pour une aide française plus juste !](#) » (septembre 2016)
- ➡ Etude « [Eau, Assainissement, Hygiène : Pour une aide française plus efficace](#) » (publiée en octobre 2014) et [l'actualisation des principales données, publiée en 2015](#)
- ➡ Etude « [Analyse de l'aide publique au développement de la France pour le secteur de l'eau et l'assainissement \(2007-2011\)](#) » (publiée en septembre 2013)
- ➡ Plaque « [Etude de l'APD française pour l'eau et l'assainissement \(2001-2009\)](#) » (publiée en mars 2012)
- ➡ Etude « [Evolution de l'Aide Publique au Développement bilatérale française pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sur la période 2001-2007 et les perspectives d'ici 2012](#) » (publiée en mai 2010)